

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
MERCREDI 25 FEVRIER 2026

RAPPORT ANNUEL 2024/2025





RAPPORT ANNUEL 2024-2025 – Assemblée Générale Ordinaire du 25/02/2026

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Présentation : Frédéric CESARO

Avant de vous présenter mon rapport pour la saison 2024-2025, je tiens à féliciter M. Gilles Cherdieu pour son élection à la Présidence de la Fédération, et lui souhaite de réussir dans sa mission qui ne sera pas simple au vu de la situation financière de celle-ci, très sérieusement dégradée depuis la fin de la saison 2023-2024..

1. LA LIGUE RÉGIONALE NOUVELLE AQUITAINE :

Suite à la dissolution effective des ZID, la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine se compose aujourd'hui de 12 départements constitués en Comités Départementaux à l'exception de la Creuse rattachée officiellement à la Haute Vienne pour ce qui est des actions.

Avec une superficie de plus de 84 000 km², c'est la région la plus étendue de France.

Pour rappel, chaque organe déconcentré (Comités Départementaux et Ligues Régionales) s'inscrit dans le cadre d'une convention avec la Fédération. C'est la Fédération qui fixe annuellement les missions de ses organes déconcentrés. Chaque organe déconcentré de la FFK est totalement indépendant dans sa gestion et rend compte directement à la Fédération.

Durant la saison 2024-2025, toutes les missions institutionnelles de la ligue ont été entièrement remplies (détails dans le rapport d'activité du secrétaire général) et nous avons tenu nos engagements pris lors de la saison 2023-2024 à savoir :

- Création de la structure régionalisée sur l'initiative de notre DTR Ludovic Cacheux
- Ouverture du Pôle Espoir au CREPS de Bordeaux avec convention signée entre le Président de la FFK, le DTN, le Président de la LRNA et le Directeur du Creps.
- Accompagnement aux stages de perfectionnement Haut Niveau pour les athlètes concernés de la Ligue.
- Création du Collectif des Experts Régionaux coordonné par le DTR Ludovic Cacheux
- Organisation de 17 stages, arbitrage, Karaté et DA
- Signature de la convention avec le CROS dans le cadre de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans le sport.
- Développement des arts martiaux santé, réunions et stages. Malheureusement, malgré l'ensemble des démarches effectuées et les projets proposés, aucune avancée concrète n'a pu être réalisée avec la Fédération.

2. SITUATION IMMOBILIERE :

La situation immobilière ne change pas. La Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine possède ses propres locaux à Talence (33) au 11 Rue El Alamein, d'une surface de 112m² et 366m² de terrain sur lequel se trouve également un garage. Ce patrimoine acheté au prix de 2000€/m² et entièrement auto financée, est estimé aujourd'hui à environ 500 000€.

3. ASSEMBLEES GENERALES DES LIGUES REGIONALES

Depuis l'adoption des nouveaux statuts des Ligues Régionales, et plus particulièrement le 25 novembre 2022 en ce qui concerne la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine, les assemblées générales de la Ligue Régionale (ordinaires, extraordinaires et électives) se composent comme aujourd'hui, des représentants légaux des clubs membres de la Ligue Régionale comme défini dans les statuts (cf Article 3) et non plus des représentants des clubs élus dans les Comités Départementaux.

Le représentant légal du club est son Président. Toutefois en cas d'indisponibilité, le Président et uniquement lui, peut mandater un autre licencié de son club afin de pouvoir le représenter en assemblée générale. Seule la présence physique est admise, le vote par procuration n'est pas admis.

Ne sachant jamais à l'avance, combien de représentants de clubs seront présents, environ 380 au maximum, il est de plus en plus compliqué de trouver des salles en capacité d'accueillir l'ensemble des représentants des clubs s'ils venaient à tous participer aux AG.

4. ARBITRAGE

Je souhaite aborder ce point avec vous les représentants officiels des clubs.

Malgré les propositions et implication de nos responsables arbitrage Moises MORALES et Carlos GARCIA, il est à déplorer un manque évident d'arbitres en Nouvelle Aquitaine. Nous avons à ce jour une quinzaine d'arbitres nationaux actifs et le même nombre d'arbitres régionaux, soit environ 30 arbitres pour nous permettre d'assurer un bon déroulement des compétitions régionales.

De plus en plus de clubs demandent, voire exigent pour certains, une plus grande qualité de l'arbitrage et plus d'arbitres. Mais, dans le même temps, la grande majorité des clubs ne proposent personne.

Aussi, j'en appelle aujourd'hui à un effort collectif des clubs pour motiver et proposer des licenciés qui pourraient être formés à l'arbitrage avec pour objectif dans un premier temps d'obtenir une certification régionale.

Le constat est parlant et je laisse à votre réflexion : 381 clubs en Nouvelle Aquitaine et seulement une trentaine d'arbitres actifs régulièrement.

5. ETAT DES LICENCES

Le nombre de licences sur la saison 2024-2025 connaît une légère augmentation de 1.7% et se porte à 17 808 contre 17 514 en 2023-2024. Le détail de la répartition des licences vous sera présenté par le secrétaire général lors du rapport d'activité

6. LICENCES FEDERALES

L'augmentation du montant de la Licence Fédérale a été votée en AG Fédérale du 02 Février 2025. La licence est donc passée de 37 à 39€ au 1er Septembre 2025.

A noter que le montant de la licence à 37€ était inchangé depuis 2017 contrairement à une grande majorité de Fédération Sportive.

A titre de comparaison le montant unique actuel de la licence de Judo est de 46€ et cela n'a entraîné aucune perte de licence, au contraire.

Je laisse à chacun son avis sur ce sujet, sensible lui aussi dans le microcosme du karaté, mais une réflexion générale sera quoi que l'on en pense nécessaire sous peu.

7. COTISATION FÉDÉRALE

Depuis la saison 2023-2024 ce sont les comités départementaux qui appellent et collectent la cotisation fédérale auprès des clubs et non plus la Ligue Régionale. Le montant de la cotisation fédérale de 250€ maximum encaissé par les départements est ensuite reversé à hauteur de 50% à la Ligue Régionale.

Précision Importante : un club n'étant pas à jour de sa cotisation fédérale le jour de l'assemblée générale de la Ligue Régionale n'y a pas droit de vote et ne peut prétendre à aucune aide de la part d'un organe déconcentré.

Le débat concernant la cotisation fédérale est aujourd'hui un sujet très sensible. En effet malgré un nombre croissant de clubs, le montant encaissé des cotisations diminue chaque saison ce qui a un impact négatif de plus en plus important sur les budgets des ligues et des départements.

Force est de constater que le principe de la cotisation fédérale dans sa forme actuelle n'est plus adapté, ni dans son montant, ni dans son processus d'encaissement et j'espère que la Fédération avec son nouveau Président, prendra des dispositions au plus vite pour y remédier.

8. SITUATION FINANCIERE

Je tiens à partager avec vous mon mécontentement quant à l'accompagnement financier de la Fédération à l'égard de la LRNA et je vais vous en exposer les raisons.

Tout d'abord, comme stipulé sur le bilan financier arrêté au 31 aout 2025 et établi par notre expert-comptable, la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine présente un résultat de -39 221€ pour la saison 2024-2025 avec un budget de 182 477€ (quasi à l'identique de la saison précédente).

Le budget prévisionnel 2024-2025 présenté et voté en AG était de 180 500€. Lorsque ce dernier a été établi il tenait compte de l'engagement de la Fédération à reverser une partie des fonds qu'elle a récupérés à la suite de la dissolution de la ZID PC pour un montant de 25 000€ et d'une aide aux frais de secrétariat pour 16 000€, ce qui permettait un équilibre du budget.

Malheureusement il n'en a rien été pour deux raisons :

- Le montant des disponibilités de la LRNA s'élevant à 190 000€ a été jugé trop élevé par rapport au budget annuel de 180 000€ et au besoin en fond de roulement (la même rengaine depuis 2020 !!!)
- La situation financière (trésorerie) de la Fédération Française de Karaté avec pression soutenue de la commissaire aux comptes de la Fédération.

Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif des subventions perçues depuis la saison 2017-2018 et vous pourrez constater par vous-même le désengagement de la Fédération concernant le montant des subventions versées à la LRNA au travers des saisons jusqu'à aujourd'hui.

		2024/2025	2023/2024	2022/2023	2021/2022	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018
FFK	Licences	17 900	17 119	0	0	74 400	56 394	57 873	59 166
	Passeports	9 940	9 930	9 690	500	1 360	8 217	16 039	16 008
	Sub Excep Diverses	10 000	25 000	5 000	0	0	7 373	10 871	15 247
	TOTAL SUB FFK	37 840	52 049	14 690	500	75 760	71 984	84 783	90 421
ANS	PSF	15 000	17 000	0	4 000	4 000	12 000	12 800	28 400
	PST	0	0						
CONSEIL REGIONAL	Fonctionnement	10 500	9 500	8 000	6 500	4 000	6 000	7 800	4 312
	TOTAL SUB AUTRES	25 500	26 500	8 000	10 500	8 000	18 000	20 600	32 712
	TOTAL SUB	63 340	78 549	22 690	11 000	83 760	89 984	105 383	123 133
	PRODUITS	143 256	141 794	119 221	26 919	98 549	226 143	250 067	265 716
	CHARGES	182 477	182 581	201 834	153 237	141 476	177 621	208 519	215 296
	RESULTAT	-39 221	-40 787	-82 613	-118 318	-42 927	48 522	41 548	50 420

Au vu de la situation et des arguments avancés par la Fédération, nous nous devons de prendre des décisions rapides en matière de gestion.

- La première des décisions est de diminuer notre budget de fonctionnement de 40 000€ pour la saison 2025-2026, non pas par envie mais par obligation (détail lors de la présentation du nouveau budget prévisionnel). L'objectif est de revenir à l'équilibre d'ici la saison 2026-2027 si toutefois nous ne sommes pas contraints à de nouvelles restrictions dues à une baisse des subventions.

- La deuxième décision est liée à nos disponibilités toujours jugées trop élevées par la Fédération et par les institutions. Ainsi, au mois d'août 2025 en concertation avec le trésorier et la comptabilité, nous avons pris la décision de faire un investissement qui reste dans l'actif de la LRNA plutôt que de dépenser 30 000€ à fond perdu avant la fin de la saison. Ainsi l'achat d'un véhicule pour une valeur de 32 785€ a permis de diminuer nos disponibilités tout en nous laissant 123 913€ de trésorerie d'une part et nous permet également une diminution substantielle des charges sur le budget prévisionnel.

J'espère sincèrement qu'à terme, la Fédération avec son nouveau président, fera preuve de bon sens et saura mieux accompagner ses organes déconcentrés avec équité afin de ne pas pénaliser ses licenciés.



9. REMERCIEMENTS

Un grand merci à tous ceux qui œuvrent sans relâche pour notre région, les élus de la Ligue Régionale et toute l'équipe de l'ETR.

Je remercie tout particulièrement ceux avec qui je suis en contact permanent : Evelyne GOMINET notre Secrétaire et assistante comptable, Stéphane GUILLAUD notre Secrétaire Général, Ivan COMET notre Trésorier et Jocelyne COYOS notre fidèle expert-comptable.

Bien sur ma "Dream Team" Sébastien CASTRO MORENO et Ludovic CACHEUX, sans oublier Franck BISSON à la coordination du Pôle, Julien VIGNAUD et Laurie THIEBAUT.

Je finirai sur une note positive qui prouve bien que tous ce que nous avons engagé, développé et mis en place ensemble porte ses fruits. Quatre athlètes licenciés en Nouvelle Aquitaine sélectionnés aux derniers championnats d'Europe Jeune, dont une en KATA !!!

C'est arrivé combien de fois auparavant ?

Merci pour votre écoute.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Présentation : Stéphane GUILLAUD

Les activités de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine ont été gérées tout au long de la saison 2024-2025 par une équipe constituée des élus, de la direction technique et du secrétariat administratif, qui travaillent en étroite collaboration afin d'assurer la meilleure qualité de service possible aux licenciés, aux clubs et aux organes déconcentrés.

1 - ORGANISATION GENERALE

Depuis l'assemblée générale électorale du 16/06/2024, le comité directeur de notre Ligue se compose de :

- Le bureau exécutif :
 - Président : Frédéric CESARO
 - Secrétaire Général : Stéphane GUILLAUD
 - Trésorier Général : Ivan COMET
 - Trésorière Générale Adjointe : Noemy ROBLIN
 - Vice – Présidente : Christine CESARO
 - Vice – Président : Michel BEZOT
- Les membres du comité directeur :
 - Myriam ALMONT
 - Frédéric APPARILLY
 - Karine BARDON
 - Laurent CANIZARES
 - Roxane LAVIGNE
 - Elodie LAUCHE
 - Janick POUPÉE
 - Richard VIDAL

Les élus se réunissent plusieurs fois par an à l'initiative du président de la Ligue, Monsieur Frédéric CESARO. Pour la saison 2024 – 2025, le comité directeur s'est réuni 3 fois, le 19/09/2024 et le 12/02/2025 en nos locaux de TALENCE et le 26/08/2025 en visioconférence.

Notre dernière Assemblée Générale s'est déroulée le 14 février 2025 à la Maison des Sports de TALENCE (33).

Les dossiers de demande de subvention sont établis en concertation avec le Président, le Directeur Technique Régional (DTR), Ludovic CACHEUX et moi-même, avec le concours précieux d'Evelyne GOMINET, notre secrétaire.

Le président élabore avec le DTR la politique sportive de la Ligue.

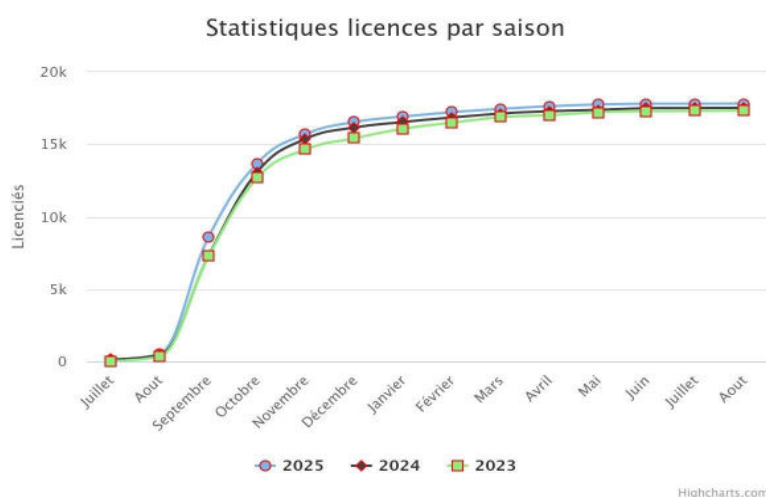
Pour mettre en œuvre les actions le DTR est entouré d'une équipe technique composée de :

- Pour l'arbitrage :
 - Moïse MORALES : Responsable Régional de l'Arbitrage Karaté
 - Carlos GARCIA SANCHEZ : Adjoint en charge de la formation
 - Eric LABBE : Adjoint en charge du KARATE CONTACT et FULL CONTACT
- Pour le KARATE SPORTIF :
 - Sébastien CASTRO MORENO : Directeur sportif et entraîneur régional combat
 - Julien VIGNAUD : Entraîneur Régional Kata
 - Laurie THIEBAUT : Coach Régionale Combat
- Pour les disciplines associées, le DTR peut s'appuyer sur les Responsables Techniques Régionaux (RTR) :
 - Sébastien RIBO : RTR KRAV MAGA
 - Fabrice ROUGIER : RTR YOSEIKAN
 - Carl VALVERDE : RTR WUSHU

L'accueil téléphonique et du public est assuré 5 jours par semaine par Mme Evelyne GOMINET, secrétaire administrative. Au-delà de l'accueil elle assure tout le suivi administratif de la Ligue, la préparation et le suivi des compétitions, des passages de grade, la communication (Internet et Facebook) ainsi que la saisie comptable en lien régulier avec le cabinet d'expertise comptable AJ3C et plus particulièrement avec Mme Jocelyne COYOS, expert-comptable.

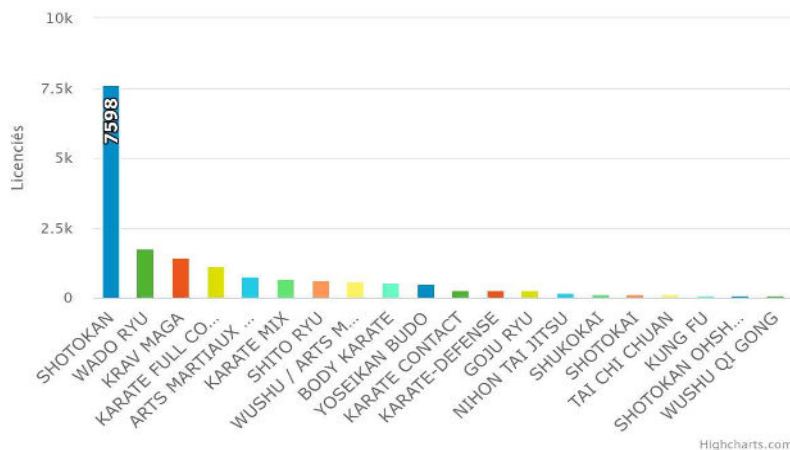
2 – LES LICENCES

Au 31/08/2025 la ligue comptait 17 808 licences soit une augmentation de 1,7 % par rapport à la saison précédente. Les licences étaient réparties dans 375 clubs actifs.



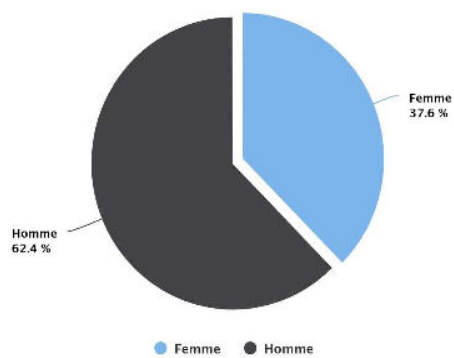
Saison 2020/2021 = 11 496 licences
 Saison 2021/2022 = 15 246 licences
 Saison 2022/2023 = 17 328 licences
 Saison 2023/2024 = 17 514 licences
 Saison 2024/2025 = 17 808 licences

Répartition des licences par activité (top 20)



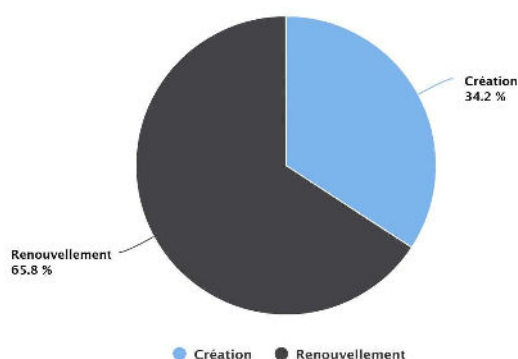
Karaté Do = 10853
 Krav Maga = 1458
 Karaté Full Contact = 1109
 Karaté Contact = 288
 Wushu = 904
 AMV = 762
 Body Karaté = 559
 Yoseikan Budo = 511
 Karaté Mix = 689
 Karaté Jutsu = 627
 Divers = 48

Répartition des licences – Homme/Femme



Femmes = 6697
 Hommes = 11111

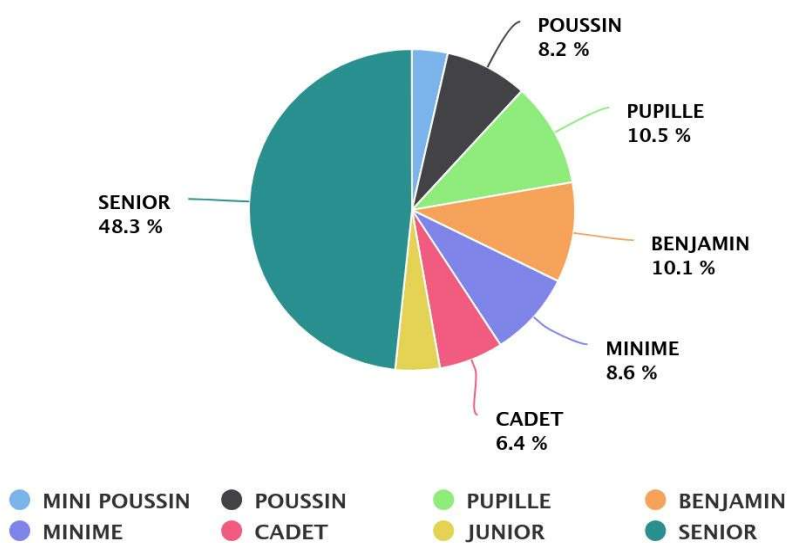
Répartition des licences – Création/Renouvellement



Création = 6095 (34,2 %)
Renouvellement = 11713 (65,8 %)

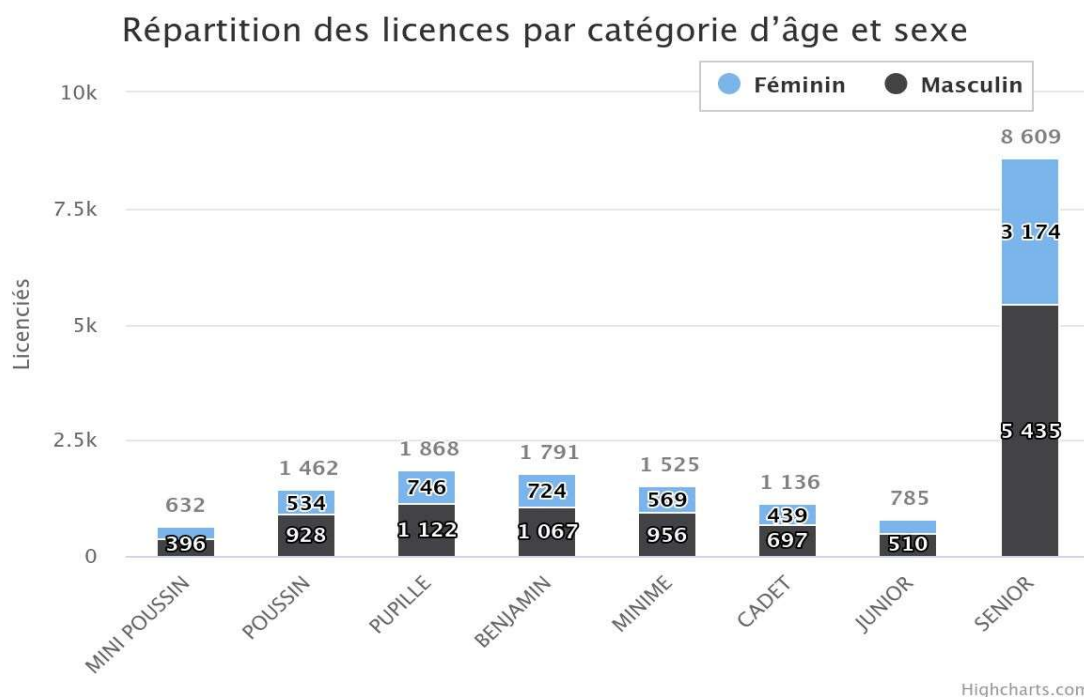
Highcharts.com

Répartition des licences par catégorie d'âge



Highcharts.com

Mini Poussins = 632 licenciés / Poussins = 1462 licenciés
- Pupilles = 1868 licenciés / Benjamins = 1791 licenciés
- Minimes = 1525 licenciés / Cadets = 1136 licenciés
Juniors = 785 licenciés / Séniors = 8609 licenciés



À titre d'information, pour la saison 2025 - 2026, au 12/02/2026 il y avait 16474 licences validées.

3- ENTRAÎNEMENTS ET COMPÉTITIONS

Les entraînements régionaux :

La ligue a organisé 6 entraînements pour la détection et le suivi des athlètes régionaux

- Entraînement KATA : le 28/09/2024, le 19/01/2025, le 18/05/2025,
- Entraînement COMBAT : le 29/09/2024, le 12/01/2025, du 16 au 18/05/2025.

L'organisation des compétitions

La ligue a organisé 7 compétitions au cours de la saison 2024 – 2025 :

- Championnat LRNA KATA / COMBAT VETERANS, le 1/02/2025 au BOUSCAT avec 32 participants KATA et 53 en combat
- Coupe LRNA KATA / COMBAT BENJAMINS, le 1/02/2025 au BOUSCAT avec 49 participants en KATA et 119 en combat.
- Coupe LRNA KATA / COMBAT PUPILLES, le 2/02/2025 au BOUSCAT avec 48 participants en KATA et 89 en COMBAT.

- Championnat LRNA KATA / COMBAT MINIMES et JUNIORS, le 8/02/2025 à BOE (47)
- Open LRNA KATA / COMBAT PUPILLES et BENJAMINS, le 8/02/2025 à BOE (47)
- Championnat LRNA KATA / COMBAT CADETS et SEMIORS + EQUIPES J / S, le 9/02/2025 à BOE (47)
- Coupe LRNA KARATE FULL CONTACT et LIGHT CONTACT, le 12/04/2025 au BOUSCAT.

Les déplacements sur les compétitions :

- 4ème Tournoi de la Vienne le 2 mars 2025 à POITIERS (86)
- Championnat de France des Ligues le 15/03/2025 à l'INJ – PARIS -
- Afin d'encadrer les compétiteurs, le Président de la Ligue, le DTR et les entraîneurs régionaux se sont déplacés sur l'ensemble des compétitions nationales (coupes et championnats) ce qui a facilité l'émergence d'un collectif d'athlètes avec une belle dynamique de groupe et de bons résultats à l'échelon national.
- Déplacement sur les Youth League à Venise (Italie) et Guadalajara (Espagne)

4 – LES PASSAGES DE GRADES

Deux passages de grades sont organisés au cours de la saison, sous la responsabilité du président de la Commission Organisation Régional des Grades M. Frédéric CESARO et des responsables des grades des disciplines concernées :

- Responsable Régional des Grades KARATÉ : Daniel CERON
- Responsable Régional des Grades KRAV MAGA : Olivier CHRETIEN
- Responsables Régional des Grades AMV : Georges MECHAIN
- Responsable Régional des Grades YOSEIKAN : Patrick CAMPILLO
- Responsable Régional des Grades WUSHU : André BARDON
- Responsable Régional des Grades KARATE MIX : Grégory MAHI

Les passages se sont déroulés le 21.12.2024 et le 22.06.2025 au BOUSCAT : 35 candidats

- 23 candidats au 5ème Dan Karaté Do - 16 reçus
- 2 candidats au 2ème Dan et 5ème Dan Wushu – 2 reçus
- 1 candidat 5ème Dan Yoseikan - reçu
- 5 candidat du 1er au 5ème Dan Kmix – 3 reçus
- 2 candidat au 1er Dan AMV – 2 reçus
- 2 candidats au 1er Dan Karate Défense – 2 reçus

5– ORGANISATION DES STAGES

- Stage KARATE SANTE avec ADANIYA Seisuke, le 5/10/2024 à EYSINES (33)
- Stage KATA avec ALI SOFUOGLU le 12 et 13/10/2024 au BOUSCAT (33)
- Stage KARATE DO avec Tatsuya NAKA, Tetsuji MURAKAMI et Jean Pierre LAVORATO, le 12/11/2024 au BOUSCAT (33)



RAPPORT ANNUEL 2024-2025 – Assemblée Générale Ordinaire du 25/02/2026

- Stages KRAV MAGA : le 6/10/2024, à BRUGES (33) et le 01/12/2024, à TALENCE (33) avec Sébastien RIBO, et le 23/03/2025 avec Sébastien RIBO, Olivier CHRETIEN, Patrick LAFON, David TESTE et Laurent MONTURY, à TALENCE (33)
- Stages KARATE MIX : le 27/10/2024 à TALENCE (33) et le 11/01/2025 à POITIERS (86) avec Grégory MAHI.
- Stages YOSEIKAN BUDO : le 17/11/2024, avec Jean Pierre PICHEREAU et Gilles CHEVRIER, à TALENCE (33) et le 25/05/2025 avec Jean Pierre PICHEREAU, à LESCAR (64)
- Séminaire Arbitrage : le 29/09/2024 au BOUSCAT (33)
- Stage Arbitrage KARATE LIGHT et FULL CONTACT : le 15/02/2025 à BRUGES (33)
- Stage EXPERTS REGIONAUX avec Serge FORSTIN, Christian PANATTONI, Pascal SIGNAT, Daniel CERON, Antoine ETCHEVERRY et Jean Michel GUEDJALI, les 23 et 24/11/2024 à TALENCE (33)
- Stage EXPERTS REGIONAUX avec Serge FORSTIN, Christian PANATTONI, Pascal SIGNAT et Antoine ROSA, le 22/03/2025 au BOUSCAT (33)
- Stage EXPERTS REGIONAUX avec Serge FORSTIN, Christian PANATTONI, Pascal SIGNAT, Daniel CERON le 17/05/2025 au BOUSCAT (33)

6- CONCLUSION

Grâce à l'implication de tous les acteurs de la Ligue, la saison 2024-2025 a permis la mise en œuvre et la réalisation de toutes les missions qui lui incombent ainsi que la réalisation des projets qui lui sont propres.

Je vous remercie de votre attention, et vous souhaite une excellente fin de saison 2025 – 2026.

RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER

Présentation : Ivan COMET

Ce rapport constitue un compte rendu de l'activité de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine pour la saison 2024/2025 qui s'est achevée avec un résultat négatif de -39 221 euros.

Il expose successivement :

- Les faits marquants,
- Les ressources et les dépenses (compte de résultat),
- La situation patrimoniale à la clôture (bilan),
- Le budget prévisionnel 2025-2026

Ce document a pour objectif d'apporter des précisions nécessaires à la compréhension de l'activité de la Ligue d'un point de vue financier.

Les comptes de la saison ont été établis par le cabinet d'expertise comptable AJ3C et soumis à l'approbation du comité directeur de la Ligue et au contrôle des vérificateurs aux comptes.

1. FAITS ET ÉVÈNEMENTS MARQUANTS :

Mise en œuvre et réalisation de toutes les actions liées aux missions fédérales.

Mise en place des entraînements régionaux de détection et perfectionnement.

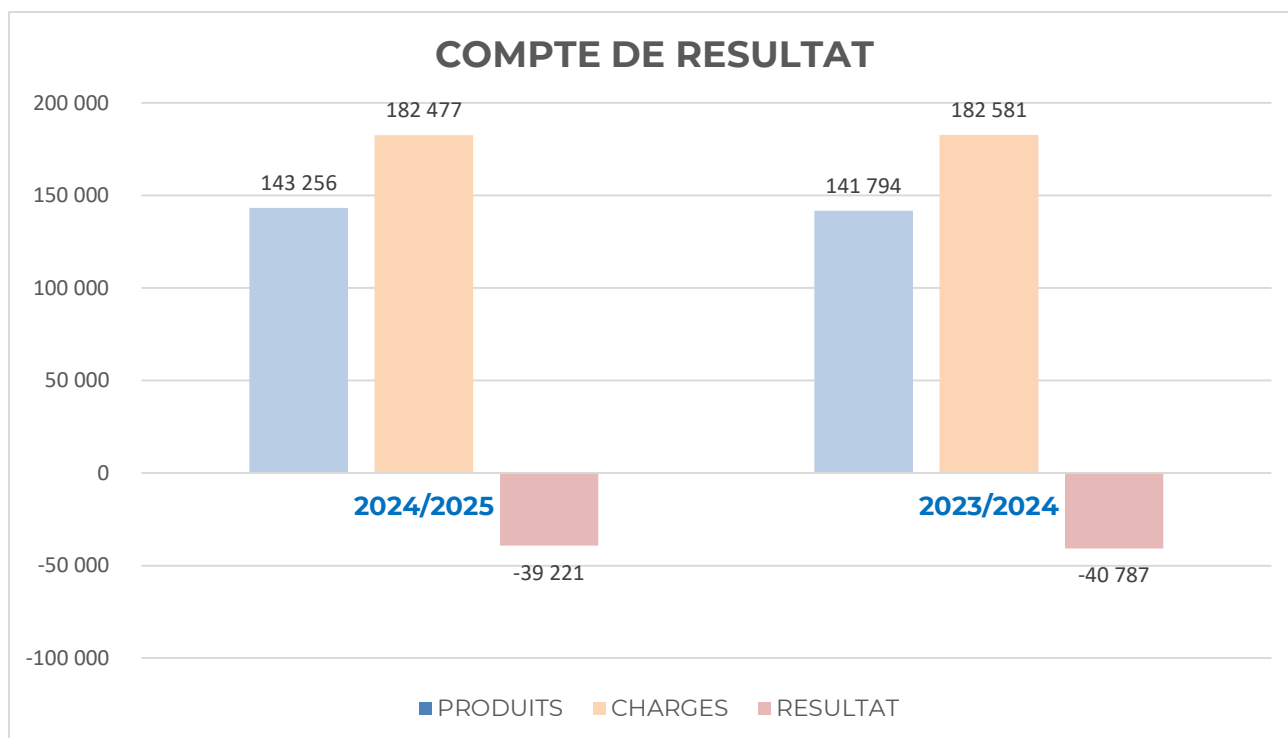
Accompagnement tout au long de la saison des athlètes régionaux dans leur préparation et sur les différents sites de compétitions régionales, nationales et internationales .

Les cotisations fédérales sont toujours appelées par les Comités Départementaux qui reversent ensuite 50% de la somme à la Ligue.

Les subventions fédérales n'ont pas été à la hauteur du prévisionnel.

A noter une augmentation de la subvention du Conseil Régional et de l'ANS.

2. LE COMPTE DE RÉSULTAT :

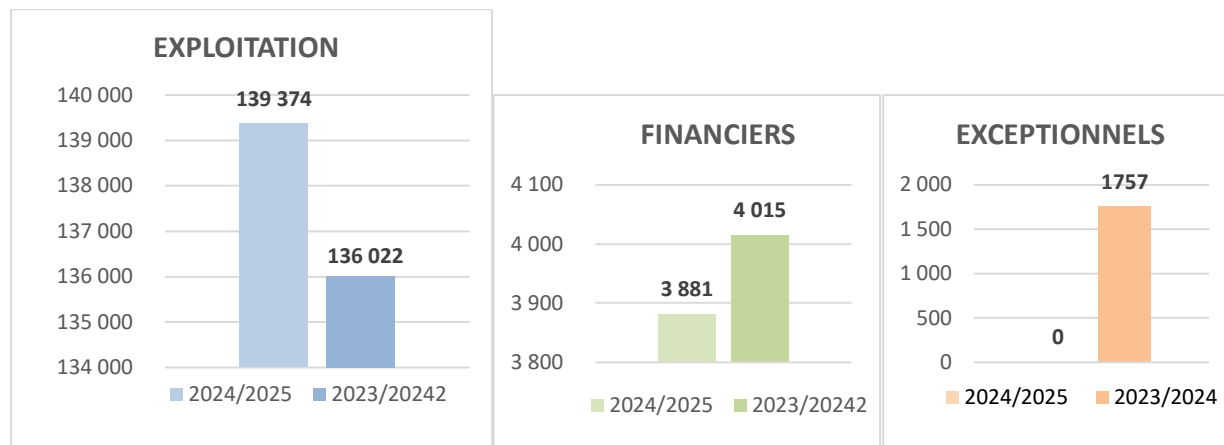


	2024/2025	2023/2024	Écart N/N-1	
			€	%
PRODUITS	143 256	141 794	1 462	1,03
CHARGES	182 477	182 581	-104	-0,06
RÉSULTAT	- 39 221	- 40 787	1 566	3,84

Nous pouvons constater sur la présentation du compte de résultat ci-dessus que

- Les produits de la saison 2024-2025 s'élèvent à 143 256 euros, les charges à 182 477 euros et restent donc stables par rapport à l'exercice précédent.
- Le résultat de cette saison fait donc apparaître un déficit de 39 221€ représentant une baisse du déficit de -3.84% par rapport à la saison précédente.

A. LES PRODUITS



PRODUITS	2024/2025	2023/2024	Écart N / N-1	
			EUROS	%
EXPLOITATION	139 374	136 022	3 353	2,46
FINANCIERS	3 881	4 015	-134	3,33
EXCEPTIONNELS	0	1 757	-1 757	-100

Produits d'exploitation :

Les produits d'exploitation correspondent aux produits réalisés lors des manifestations (entrées, inscriptions aux compétitions, grades, participation aux actions ...) à la cotisation fédérale des clubs et aux subventions perçues par la FFK, l'ANS et la Région.

Malgré la baisse de 33.76 % des subventions fédérales les produits d'exploitation restent stables pour les raisons suivantes :

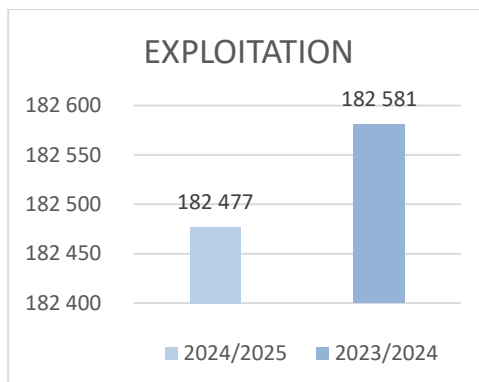
- Participation aux actions, principalement par les contributions à la structure régionalisée, aux stages et à l'accompagnement aux compétitions
- Une augmentation de 4 000 € de la subvention de l'ANS et de 1 000€ du Conseil Régional

Produits financiers et exceptionnels :

La légère baisse des produits financiers est liée à la baisse du capital sur les livrets et la diminution des taux d'intérêts.

Les produits exceptionnels liés à la provision pour litige avec Gaz de Bordeaux en 2023/2024 ont été soldés d'où un compte à 0.

B. LES CHARGES



CHARGES	2024/2025	2023/2024	Écart N / N-1	
			EUROS	%
EXPLOITATION	182 477	182 581	- 104	- 0,06
FINANCIÈRES	0	0	-	-
EXCEPTIONNELLES	0	0	-	-

Charges d'exploitation :

Les charges d'exploitation sont parfaitement stables puisque l'écart avec la saison précédente n'est que de 104€.

Avec 136 278€ contre 136 810 en N-1 les charges liées au fonctionnement global de la Ligue sont aussi stable et principalement constituées par les entraînements (région + structure), les missions d'accompagnement dans les compétitions nationales et internationales et l'organisation des compétitions.

Charges financières et exceptionnelles :

Comme les années précédentes la Ligue n'ayant pas d'emprunts, il n'y a pas de charges financières. Il n'y a pas non plus de charges exceptionnelles.

3 - LE BILAN :

A- L'ACTIF

ACTIF	2024/2025	2023/2024	Variation
ACTIF IMMOBILISE	144 413	124 083	16,38%
ACTIF CIRCULANT	133 767	193 689	-30,94%
TOTAL	278 180	317 772	-12,46%

L'Actif Immobilisé s'élève à 144 413€ au 31/08/2025

Il est constitué en totalité par des Immobilisations Corporelles qui sont notre patrimoine :
Le terrain et les locaux de Talence et leurs aménagements, les véhicules, le mobilier de bureaux, le matériel informatique et audiovisuel, matériel divers.

L'Actif Circulant s'élève à 133 767 € au 31/08/2025.

Il est principalement composé par les disponibilités (Trésorerie) qui s'élèvent à 123 913 .

B - LE PASSIF :

PASSIF	2024/2025	2023/2024	Variation
Fonds Propres	275 534	314 755	-12.46%
Dettes fiscales et sociales	1 281	1 287	-0.42%
Autres dettes	1 365	1 490	-8.42%
TOTAL	278 180	317 772	-12.46%

Les fonds propres sont constitués pour 117 407€ des fonds associatifs, 197 348€ de report à nouveau et de -39 221€ du résultat de l'exercice.

Les dettes fiscales et sociales sont les charges dues au titre du mois d'août mais encaissées par les différents organismes au mois de septembre.

Les autres dettes sont des remboursements de frais dus mais non versés à la clôture de l'exercice.

4 - APPROBATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le résultat fait ressortir un déficit de 39 221€.

Après lecture du compte rendu des vérificateurs aux comptes MM. VASSAL et COUTURIER, nous soumettrons à votre approbation la présentation des comptes annuels et son résultat de -39 221 €. Ainsi que l'affectation du résultat comme suit :

AFFECTATION DU RÉSULTAT DÉFICITAIRE en compte REPORT A NOUVEAU DÉBITEUR.

5 - BUDGET PRÉVISIONNEL

Si nous reprenons le budget prévisionnel 2024 / 2025 présenté lors de la précédente Assemblée Générale du 14/02/2025, nous ne pouvons que constater la maîtrise de la gestion de notre président. En effet, les charges sont conformes au prévisionnel, (écart de 1 977€) et les produits non perçues correspondent à la baisse de 33% des subventions fédérales, sans quoi le budget aurait bien été à l'équilibre tel que présenté sur le prévisionnel

	PRÉVISIONNEL 2024/2025	REALISE 2024/2025	ÉCART
CHARGES	180 500	182 477	1 977
PRODUITS	180 500	143 256	37 244
RÉSULTAT	0	-39 221	39 221

BUDGET PRÉVISIONNEL 2025/2026: (cf. document page suivante)

Le budget prévisionnel 2025 / 2026 s'appuie sur les éléments de l'exercice passée.

La conjoncture financière de la FFK n'étant pas favorable à l'augmentation des subventions fédérales les produits devraient être sensiblement identiques à la saison précédente.

Le budget a donc été construit sur un alignement des charges avec une baisse des dépenses de fonctionnement (maîtrise du coût des compétitions, baisse des missions fédérales, etc.....)

Le budget global pour la saison prochaine est donc estimé à 144 500€ avec un résultat de 0€

Prévisionnel exercice 2025/2026

CHARGES	
Charges d'exploitation	
60 Achats	2 400
Achats de matériel et fournitures activités	500
Achat médailles	800
Cartes et diplômes grades	300
Fournitures non stockables (eau, énergie)	600
Fournitures administratives	200
61 Services extérieurs	8 900
Organisations sous-traitées	
Locations (matériel et équipements)	4 000
Charges locatives	
Entretien et réparations	500
Primes d'assurances	2 500
Frais de colloques et conférences	1 900
62 Autres services extérieurs	85 900
Organisation compétition	35 000
Entraînement Régionaux	10 000
Participation et actions accompagnement Elite LRNA	11 000
Stages Karaté et DA	5 000
Formation arbitrage	2 800
Honoraires	3 800
Récompenses et cadeaux	100
Réunions CD LRNA	2 000
Organisations passage grades	2 500
Missions fédérales	3 000
Frais ETR/DTR	3 000
Frais de mission et représentation	4 500
Frais assemblée Générale	2 000
Frais postaux - Télécom	850
Service bancaires	350
63 Impôts, taxes et versements assimilés	2 300
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 300
64 Charges de personnel	33 000
Salaires	27 000
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	6 000
65 Autres charges de gestion courante	
Créances sur exercices antérieurs	
Reversement cotisations CDK et ZID	
66 Charges financières	
Intérêts des emprunts	
Autres charges financières	
TOTAL I	132 500
67 Charges exceptionnelles	
Amendes et pénalités	
Charges exceptionnelles diverses	
68 Dotation aux amortissements et provisions	12 000
Amortissements sur charges d'exploitation	12 000
Engagements à réaliser sur ressources affectées	
TOTAL II	12 000
Total des charges	144 500
Total après imputation des réserves	144 500

PRODUITS	
Produits d'exploitation	
70 Produits des activités	15 500
Recettes des guichets	6 000
Inscriptions passage de grades	2 000
Inscription compétitions	4 000
Recettes stages et formation	3 500
74 Subventions d'exploitation	81 000
7410 - Etat	
Ministère des Sports - ANS	15 000
L'agence de services et de paiement	
Autres ministères FDVA	5 000
7440 - Collectivités territoriales	
Conseil Régional	11 000
Conseil Général	
Commune	
7460 - Fédération	
Subvention fédérale (licences+passports)	40 000
Subvention fédérale sur projet	10 000
75 Autres produits de gestion courante	45 000
Dons manuels + Sponsoring	
Participations pour stages de formation + compétition	10 000
Cotisation fédérale	35 000
76 Produits financiers	3 000
Intérêts des fonds placés	3 000
TOTAL I	144 500
77 Produits exceptionnels	
Produits exceptionnels	
Produit des amendes et pénalités	
78 Reprise sur amortissements et provisions	
Reprise sur amortissements et provisions	
Report des ressources non utilisées	
TOTAL II	
Total des Produits	144 500
REPRISE DES RESERVES - RESULTAT	
Total après imputation des réserves	144 500